

Psychiatrie adulte Filière réhabilitation État des lieux de l'Urgence Crise Psychiatrique dans le Nord Vaudois et la Broye

Version mise à jour le 17 juillet 2013

Rapport du groupe de travail composé de :

Dario Caffaro, représentant les EMS
Catherine Sidoine, représentant les OSAD
Marguerite Sierro, représentant les ergothérapeutes indépendants
Philippe Jaquier, représentant la FSE
Cynthia Jeanneret, représentant les soins à domicile
Jean-François Cardis, représentant les eHnv
Brigitte Barussaud, représentant le BRIO du RNB
Dresse C. Carnal, représentant les médecins de premier recours
Dr Aref Azam, représentant les psychiatres indépendants
Dr Serge Didisheim, représentant le SPN-CHUV
Franck Perez, Chef de projet du RNB

Rapport rédigé par Franck Perez

Table des matières :

1 – Contexte	Page 3
2 – Difficultés rencontrées par les institutions et les partenaires	Page 3
3 – Définition de la « Crise Psychiatrique »	Page 3
4 – Structures pouvant intervenir lors d’une urgence crise psychiatrique	Page 3
4.1 – Fondation Urgences Santé	Page 3
A – Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG)	Page 4
B – Centrale 144	Page 5
4.2 – Unité intermédiaire « Urgences / Crise » du SPN	Page 5
4.3 – Unités de psychiatrie ambulatoire (UPAs)	Page 6
4.4 – Secteur Psychiatrique Nord (SPN) - Adultes et personnes âgées	Page 8
A – Urgences	Page 8
B – Secteur psychiatrique Nord – Adresse	Page 8
5 – Organisation de la garde psychiatrique dans le Nord Vaudois et la Broye	Page 11
6 – Équipe de psychiatrie mobile et d’intervention précoce	Page 12
7 – Le suivi de transition	Page 13
8 – Équipe mobile pour les personnes âgées	Page 15
9 – Service de psychiatrie pour enfants et adolescents (SPEA)	Page 16
10 – Inventaire des institutions - Psychiatrie adulte filière réhabilitation du Nord vaudois et de la Broye	Page 17
11 – État des lieux de l’existant dans les autres régions du canton	Page 18
11.1 – Unité de psychiatrie mobile	Page 18
11.2 – EMUS - Équipe Mobile d’Urgence Sociale	Page 20
11.3 – Fondation de Nant	Page 22
11.4 – SOSMED la Côte	Page 23
11.5 – Maison Béthel	Page 24
12 – Conclusion	Page 28

1 – Contexte

A la demande de la plateforme de psychiatrie adulte, un groupe de travail a été créé en septembre 2011, pour faire le point sur les difficultés rencontrées lors d'urgences crises psychiatriques, avant et après hospitalisation.

Le groupe de travail s'est penché sur la définition de la crise psychiatrique, il a répertorié les structures existantes pouvant intervenir lors d'une urgence crise psychiatrique dans la région Nord-Broye, et a fait un état des lieux des structures existantes dans les autres régions du canton.

En conclusion, il y a quelques pistes de structure à étudier et à mettre en place pour améliorer la situation dans notre région.

2 – Difficultés rencontrées par les institutions et les partenaires

Les institutions et les indépendants se sentent démunis lors des situations d'urgences ou de crises psychiatriques des patients qu'ils suivent.

Bien que les professionnels anticipent et identifient les difficultés et les fragilités des situations de crise, celles-ci aboutissent trop régulièrement, par manque de ressources, de soutien ou d'information sur le réseau existant, à une hospitalisation au SPN-CHUV.

Les fragilités rencontrées sont :

- Garde médicale
- Manque de places
- Manque de reconnaissance de l'expertise des partenaires
- Manque de communication lors de la sortie des patients suivis en institutions.

3 – Définition de la « Crise Psychiatrique »

Moment d'instabilité aigu, lié à un évènement et rompant ponctuellement l'équilibre du patient.

Dr Serge Didisheim

4 – Structures pouvant intervenir lors d'une urgence crise psychiatrique

Toutes les informations présentées plus bas sont tirées des sources existantes sur les sites internet respectifs des structures et partenaires.

4.1 – Fondation Urgences Santé

<http://www.urgences-sante.ch>

La Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG), anciennement Centrale Téléphonique des Médecins, a été créée en 1961. D'abord gérée par la Société Vaudoise de Médecine (SVM), elle est devenue la Fondation pour la Garde Médicale (FGM). La "cantonalisation" de la CTMG date de 2005. L'État de Vaud, par sa modification de la Loi, ayant donné mandat à la SVM d'organiser et d'uniformiser la garde médicale, et à la CTMG celui de gérer l'outil permettant la garde médicale cantonale. Le numéro unique 0848 133 133 a été mis en fonction en novembre 2005.

C'est la FGM et le Service de la Santé Publique qui ont décidé de la création de la Fondation 144 en 1993. La Centrale CASU 144 de Lausanne a son label de qualité: elle a en effet reçu sa certification IAS en 2010. Incontournable dans le monde des secours, elle cherche toujours à améliorer la qualité de ses services. La formation de ses infirmiers/ambulanciers ainsi que la formation continue restent

en constante évolution afin de s'adapter aux progrès technologiques, notamment dans l'informatique et la communication ainsi qu'aux modifications des structures partenaires.

C'est en 2005 que ces deux fondations ont fusionné afin de devenir la Fondation Urgences Santé. D'utilité publique, la Fondation Urgences Santé travaille principalement sur mandat de l'État de Vaud pour apporter une réponse aux appels téléphoniques du public.

En 2011, grâce à la liberté que ses statuts offraient, elle s'est ouverte à une nouvelle collaboration dans le cadre de son activité reconnue. C'est sur mandat de l'État de Vaud qu'elle a mené à bien la création d'un nouveau service: l'Équipe mobile d'urgences sociales (EMUS). Ce service pionnier est actuellement dans une phase pilote de deux ans.

A – Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG)

0848 133 133



Vous cherchez un médecin de garde?
Vous êtes confronté à une urgence de santé non vitale?

Avant tout déplacement à l'hôpital, appelez la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde. Une infirmière ou un infirmier répond 24 h/24 h, 365 jours par année. Il ou elle sera en mesure de vous venir en aide, vous donner un conseil et au besoin, d'engager les moyens nécessaires pour vous porter secours.

Vous serez orienté vers la solution la plus adéquate, que ce soit pour une demande liée à:

- [un adulte](#)
- [un enfant](#)
- [un problème dentaire](#)
- [une pharmacie de garde](#)
- [au Sécutel](#)
- [à une urgence sociale](#)
- [à une urgence psychiatrique](#)

Psychiatrie

La Centrale Téléphonique des Médecins de Garde dispose d'un lien direct avec les quatre secteurs de garde psychiatrique du canton de Vaud. Chaque secteur est rattaché à un service d'accueil psychiatrique:

- Service de psychiatrie de liaison (Lausanne)
- Hôpital Psychiatrique du Nord Vaudois (Yverdon-les-Bains)
- Fondation de Nant (Vevey)
- Hôpital Psychiatrique de Prangins.

Après l'évaluation des symptômes, la Centrale téléphonique des médecins de garde proposera:

- l'envoi d'une ambulance
- la recherche de votre psychiatre traitant
- le recours au médecin de garde pour votre région
- le transfert de votre appel vers les professionnels en psychiatrie de votre secteur

Dans tous les cas, il vous sera proposé de rappeler la centrale si la situation s'aggrave ou si vous êtes très inquiet.

B – Centrale 144

La Centrale 144 est dédiée à la réception, au traitement et à la gestion des appels sanitaires urgents provenant du canton de Vaud, de la Broye fribourgeoise et de la commune genevoise de Céligny. Le 144 est attribué aux appels sanitaires urgents pour l'ensemble de la Suisse.

En cas d'urgence sanitaire, composez le 144

Il s'agit de déterminer en quelques questions simples posées à l'appelant avec un support informatisé, la réponse la plus appropriée:

- l'envoi d'une ambulance ou d'un hélicoptère, médicalisés si nécessaire
- l'orientation vers le médecin de famille ou le médecin de garde
- un simple conseil.

4.2 – Unité intermédiaire « Urgences / Crise » du SPN

L'unité intermédiaire (urgences / crise) a été créée il y a environ 5 ans sur les bases de l'hôpital de jour qui existait au CPNVD. L'unité effectue des prises en charge permettant d'éviter des hospitalisations tout en offrant des traitements intensifs soit à la journée, soit par des traitements ambulatoires de crise sous forme de consultations quotidiennes.

Infos pratiques :

Pour tout renseignement, ou **en cas d'urgence ou de crise**, contacter:

Centre de psychiatrie du Nord vaudois (CPNVD)

Service hospitalier, Unité Urgences / Crise
Avenue des Sports 12 b
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. +41 24 424 25 25

Horaires d'ouverture : du Lundi au vendredi. Les gardes du week-end et jours fériés sont assurés par le CPNVD.

Responsables :

- Dr Serge Didisheim (Psychiatrie Adulte et Unité Urgences / Crise)

Compositions :

- 2 médecins
- 4 infirmiers (2.5 EPT)
- assistante sociale

L'unité Urgence Crise n'a pas de lit, elle utilise le cas échéant ceux du CPNVD (courts séjours).

BUT de l'unité Urgence Crise

- Éviter l'hospitalisation (désengorgement de l'hôpital)
- Faire un suivi ambulatoire des patients pendant 1 à 2 mois maximum.
- Soutenir les généralistes (concilium pour valider les actions et permettre de poursuivre les traitements).
- Aide aux UPAs pour les patients avec troubles aigus ou chroniques.

Public cible : patients âgés entre 18 et 65 ans.

Les demandes pour des patients de plus de 65 ans sont transmises à l'Équipe Mobile de l'Âge Avancé.

Conditions générales d'admissions :

Des exceptions sont toujours possibles et étudiées au cas par cas.

- Les urgences avec risques imminents pour le patient et/ou l'entourage sont transférées à l'hôpital.
- Pour les urgences avec risques différés, l'unité Urgence Crise intervient dans les 24 à 72 heures.
- Les patients suivis en UPA ne sont admis que s'ils sont envoyés par l'UPA.
- Les patients sont admis avec l'accord de leur médecin traitant (psychiatre ou généraliste).
- Le patient doit être en accord avec la démarche.

Déroulement de la prise en charge :

Un patient arrivant à l'unité Urgences / Crise, passe de 1 à 4 entretiens avant d'être soit admis pour un suivi à l'unité Urgences / Crise, soit redirigé vers une autre structure plus adéquate.

La prise en charge d'un patient par l'unité Urgence Crise est de 1 à 2 mois.

Les patients qui sont suivis par l'unité Urgences / Crise sont généralement plus mobilisés et donc plus à mêmes de se responsabiliser et de retrouver un meilleur équilibre.

4.3 – Unités de psychiatrie ambulatoire (UPAs)

Descriptif :

Si vous êtes majeur et résidez dans la zone couverte par le Secteur Psychiatrique Nord, vous pouvez en tout temps demander spontanément une consultation dans une de nos unités, et ce sans limite d'âge vers le haut.

Désirant offrir des soins de proximité, le Secteur Psychiatrique Nord est organisé en plusieurs unités, à Yverdon-les-Bains (avec une antenne à Sainte-Croix), à Payerne et à Orbe (avec une antenne à la Vallée de Joux).

Les unités de psychiatrie ambulatoire (UPAs) assurent la prise en charge psychiatrique et psychothérapeutique des patients adultes et de la personne âgée dans une optique bio-psycho-sociale et systémique : par des entretiens individuels, familiaux, de réseaux et également la prescription de médicaments.

Premier rendez-vous

Lors d'un premier contact, un certain nombre de renseignements vous seront demandés, afin de permettre une première orientation. Les questions vont porter sur :

- vos coordonnées
- le motif de votre appel (quel genre de problème vous avez et à quel degré d'urgence estimez-vous votre situation),
- qui vous a conseillé de vous adresser à nous
- et enfin quelques données administratives (dont votre numéro d'assurance maladie).

Ultérieurement, vous serez rappelés par le thérapeute qui va vous recevoir, afin de convenir d'un premier rendez-vous. Veuillez noter qu'à certaines périodes, notre service est débordé de demandes. Il est ainsi possible qu'un certain temps s'écoule entre votre appel et le moment où vous pourrez être reçu, sauf, bien sûr, en cas d'urgence.

Assurances

La plupart de nos prestations sont couvertes par l'assurance maladie de base, au même tarif que toute prestation médicale ambulatoire. Certaines situations peuvent également bénéficier de nos prestations par le biais de l'Assurance Invalidité.

Infos pratiques :

Pour tout renseignement, ou **en cas d'urgence ou de crise**, contacter:

- **Unité de Psychiatrie Ambulatoire (UPA) d'Yverdon-les-Bains et Antenne de Sainte-Croix**

Avenue des Sports 12 b
1400 Yverdon-les-Bains ([plan de situation](#))
Tél. +41 24 424 13 91 (8h30-12h00 / 13h30-17h30)
Fax +41 24 424 13 99
Consultations : 8h–12h / 13h30-17h30

Responsable : Dr François Pache

- **Unité de Psychiatrie Ambulatoire (UPA) d'Orbe et Antenne de la Vallée de Joux**

Avenue de Thienne 18
1350 Orbe ([plan de situation](#))
Tél. +41 24 441 29 44 (8h30-11h30 / 14h-17h)
Fax +41 24 441 73 53
Consultations : 8h30–12h / 13h30-17h30. Des aménagements d'horaires sont possibles si nécessaire.

Responsable : Dr Norberto Moreno Dávila

- **Unité de Psychiatrie Ambulatoire (UPA) de Payerne**

Rue de la Gare 49
1530 Payerne ([plan de situation](#))
Tél. +41 26 662 45 20 (8h30-12h / 13h30-17h)
Fax +41 26 662 45 29
Consultations : 8h-12h / 13h30-18h

Responsable : Dr Yannick Schnegg

4.4 – Secteur Psychiatrique Nord (SPN) - adultes et personnes âgées

Adresses utiles

http://www.chuv.ch/pediatrie/dpc_home/dpc_infos/dpc_infos_organisation/dpc_spn/dpc_spn_adultes/dpc_spn_adultes_urgences.htm

A – Urgences

Le Secteur Psychiatrique Nord assure les urgences pour les patients adultes durant les jours ouvrables et aux heures de bureau :

A – si le patient est déjà suivi, appeler l'unité dans laquelle il est suivi :

[Yverdon-les-Bains](#) : +41 24 424 13 91

[Orbe](#) : +41 24 441 29 44

[Payerne](#) : +41 26 662 45 20

B – si le patient n'est pas encore suivi :

- pour la région Yverdon-les-Bains et Sainte-Croix :
appeler le Centre de Psychiatrie du Nord Vaudois (CPNVD) : Tél. 024 424 25 25
- pour la région Orbe, La Vallée et Payerne :
contacter le médecin traitant ou la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde :
Tél. 0848 133 133

Il y a aussi la possibilité d'obtenir des rendez-vous semi-urgents (48 heures ou plus) dans les unités d'Orbe (pour Orbe et La Vallée) ou Payerne entre 17h et 8h et les week-ends et jours fériés : s'adresser directement au Centre de Psychiatrie du Nord Vaudois (CPNVD) : Tél. 024 424 25 25

B – Secteur Psychiatrique Nord - adresse

- **Pour tout renseignement, ou en cas d'URGENCE ou de crise :**

Centre de Psychiatrie du Nord Vaudois (CPNVD)

Service hospitalier, Psychiatrie adulte et personne âgée, Unité Urgences / Crise

Av. des sports 12 b

1400 Yverdon-les-Bains

Tél : +41 24 424 25 25

Fax : +41 24 425 09 89

- **Pour les patients adultes :**

Unité de Psychiatrie ambulatoire (UPA) d'Yverdon-les-Bains et Antenne de Sainte-Croix

Avenue des Sports 12 b

1400 Yverdon-les-Bains

Tél : +41 24 424 13 91 (8h30-12h00 / 13h30-17h30)

Fax : +41 24 424 13 99

Consultations : 8h00–12h00 / 13h30-17h30

Unité de Psychiatrie ambulatoire (UPA) d'Orbe et Antenne de la Vallée de Joux

Avenue de Thienne 18

1350 Orbe ([plan de situation](#))

Tél : +41 24 441 29 44 (8h30-11h30 / 14h00-17h00)

Fax : +41 24 441 73 53

Consultations : 8h30–12h00 / 13h30-17h30 - Des aménagements d'horaires sont possibles si nécessaire.

Unité de Psychiatrie ambulatoire (UPA) de Payerne

Rue de la Gare 49

1530 Payerne ([plan de situation](#))

Tél : +41 26 662 45 20 (8h30-12h00 / 13h30-17h00)

Fax : +41 26 662 45 29

Consultations : 8h00-12h00 / 13h30-18h00

Unité de Psychiatrie de Liaison (UPL)

Avenue des Sports 12 b

1400 Yverdon-les-Bains ([plan de situation](#))

Tél : +41 24 424 25 25

- **Équipe mobile âge avancé**

Route de Lausanne 15-17

1400 Yverdon-les-Bains

Tél : +41 24 425 11 67

Fax : +41 24 425 08 33

Pour en savoir plus sur son fonctionnement, se référer au chapitre qui lui est consacré.

- **Équipe de psychiatrie mobile et d'intervention précoce**

Route de Lausanne 15-17

1400 Yverdon-les-Bains

Tél : +41 24 425 11 09

Fax : +41 24 425 08 33

Pour en savoir plus sur son fonctionnement, se référer au chapitre qui lui est consacré.

- **Pour les enfants et adolescents :**

Consultation ambulatoire de psychiatrie pour enfants et adolescents :

Yverdon

Rue du Valentin 12

1400 Yverdon-les-Bains ([plan de situation](#))

Tél : +41 24 424 15 30 (9h00-12h00 / 13h30-17h00)

Fax : +41 24 424 15 39

Consultations : 8h00-12h00 / 13h30-17h30

Pour en savoir plus sur son fonctionnement, se référer au chapitre qui lui est consacré.

Ste-Croix

Centre de Soins et de Santé Communautaire (CSSC)

Rue des Rosiers 29

1450 Ste-Croix ([plan de situation](#))

Tél : +41 24 424 15 30

Fax : +41 24 424 15 39

Orbe

Rue Sainte-Claire 1

1350 Orbe ([plan de situation](#))

Tél : +41 24 424 15 30 (8h30-12h00 / 13h30-17h30)

Fax : +41 24 441 39 49

Consultations : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

La Vallée de Joux

Hôpital de la Vallée de Joux
1347 Le Sentier ([plan de situation](#))
Tél : +41 21 845 18 18

Payerne

Rue de la Gare 49
1530 Payerne ([plan de situation](#))
Tél : +41 26 662 45 30 (8h30-12h00 / 13h30-17h00)
Fax : +41 26 662 45 29
Consultations : 8h00-12h00 / 13h30-18h00

Unité Pédago-Thérapeutique Itinérante (UPTI)

Rue du Valentin 12
1400 Yverdon-les-Bains ([plan de situation](#))
Tél : +41 24 424 15 36 (répondeur)
Fax : +41 24 424 15 39

Unité d'Hospitalisation Pédopsychiatrique en Pédiatrie (UHPP)

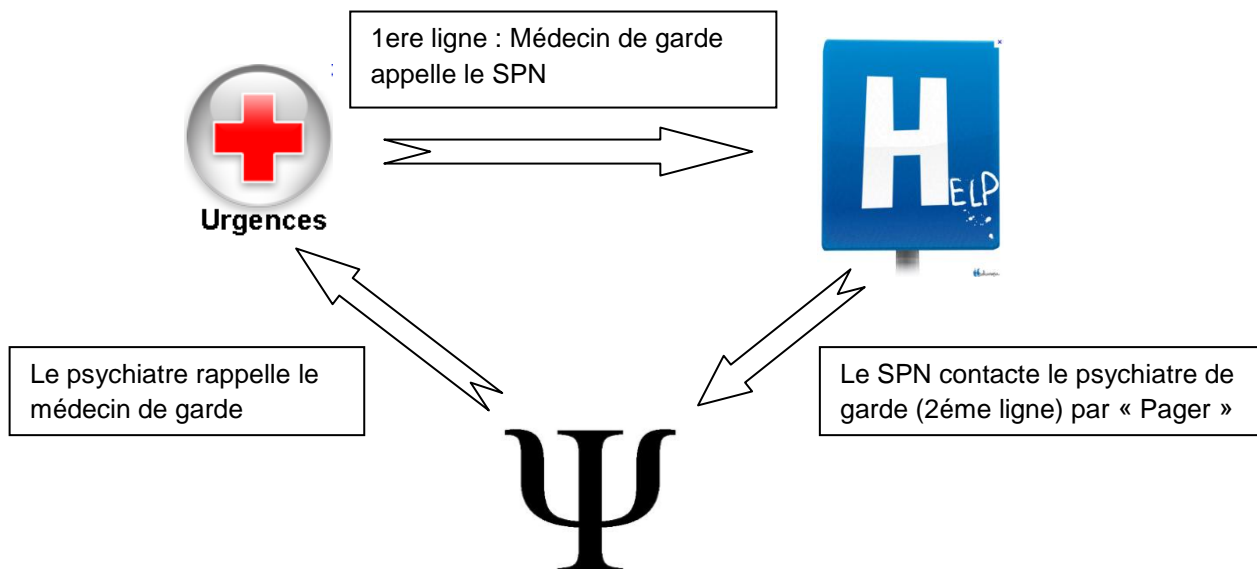
eHnv - Hôpital Yverdon-les-Bains
Entremonts 11
1400 Yverdon-les-Bains ([plan de situation](#))
Tél : +41 24 424 44 44
Fax : +41 24 424 43 67

5 – Organisation de la garde psychiatrique dans le Nord Vaudois et la Broye.

Dr Claude Maendly, responsable de l'organisation de la garde pour le secteur Nord Vaudois.

Historique :

Le Docteur Maendly s'est installé en 1995. Il y avait peu de médecins psychiatres installés, et la question de la garde psychiatrique a vite été soulevée. Avec l'aide du SPN et du Dr Müller (responsable des médecins), un système de garde psychiatrique a été mis en place :



Horaires de la garde :

Du lundi au vendredi : 18h -> 8h
Week-end : 24 h/24

En 1999, l'expérience est arrêtée avec les constatations suivantes :

- Très peu d'utilisation du dispositif.
- Seulement 2 médecins psychiatres pour la garde.
- Médecins omnipraticiens insatisfaits du dispositif mis en place.

En 2003, un système de garde cantonal a été mis en place, et depuis 2011 la garde psychiatrique est atteignable en utilisant le numéro de garde centralisé : 0848 133 133.



Avec ce numéro unique 0848 133 133, la CTMG fait partie du dispositif cantonal d'accueil téléphonique « urgences et détresse psychologique ».

La CTMG reçoit tous les appels liés aux urgences psychiatriques ou à la détresse psychologique afin de faire une première évaluation et orienter, le cas échéant, dans le service psychiatrique, ou vers le psychiatre de garde de l'une des quatre régions géographiques du canton de Vaud.

La centrale emploie 23 infirmiers et infirmières tous bilingues ou polyglottes. Une attention particulière est portée à leur formation ainsi qu'à leur supervision afin d'assurer la qualité des prestations fournies. Le 0848 133 133 est valable dans tout le canton de Vaud.

La garde psychiatrique fonctionne 24 h/24 h, avec un psychiatre par secteur. Elle assure :

- Une réponse téléphonique par le psychiatre de garde
- Dans les 24 h, une consultation ou un consilium peut être organisé pour un patient ayant utilisé les services de la garde psychiatrique.

Bilan de la garde :

- Pratiquement jamais d'appel
- Insatisfaction des médecins omnipraticiens, « la garde ne sert à rien », « dispositif complètement inutile ».
- Le dispositif de la garde psychiatrique est très mal connu des professionnels de la santé.

Au vu de ce bilan insatisfaisant, le Dr Baudat, médecin responsable de l'organisation de la garde psychiatrique, va organiser une nouvelle médiation avec le groupement des psychiatres.

Un des axes de travail va être d'étudier la pertinence de permettre aux infirmiers et infirmières d'avoir un accès direct aux psychiatres de garde. Le Dr Maendly se fera le porte-drapeau de cette demande.

6 – Équipe de psychiatrie mobile et d'intervention précoce

http://www.chuv.ch/pediatrie/dpc_home/dpc_infos/dpc_infos_organisation/dpc_spn/dpc_spn_adultes/dpc_spn_adultes_mob.htm

Infos pratiques :

Unité de Psychiatrie Mobile et d'Intervention Précoce
Route de Lausanne 17
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. +41 24 425 11 09
Fax +41 24 425 08 33
E-mail : emn.adulte@chuv.ch

Responsable : Dr François Pache

Pourquoi une équipe de psychiatrie mobile ?

Les personnes souffrant de troubles psychiques débutants qui bénéficient de soins rapidement ont de meilleures chances de rétablissement.

Certaines d'entre elles restent néanmoins sans soins. Elles n'ont pas conscience de leur trouble, peuvent avoir peur d'en parler, ne savent pas à qui s'adresser et l'effort pour se rendre à une consultation peut être trop important.

Dans ces situations, la famille, les proches, les professionnels de la santé et du social et les enseignants peuvent contacter l'équipe de psychiatrie mobile pour nous demander conseil, nous poser des questions et réfléchir avec nous à la meilleure façon d'intervenir.

Pour qui ?

L'unité de psychiatrie mobile intervient pour des personnes à partir de 16 ans qui souffrent d'un trouble psychique et pour qui les soins ambulatoires habituels ne sont pas suffisants :

- dans une phase initiale des troubles
- qui nécessitent une évaluation spécialisée dans leur milieu de vie
- qui refusent des soins ou nient toute problématique
- dont le maintien à domicile est difficile
- qui ne sont pas prêts à accepter un suivi ambulatoire après une hospitalisation

Comment ?

Une équipe pluridisciplinaire se rend à domicile ou dans tout autre lieu de la communauté.

L'équipe s'appuie sur les ressources des patients et de leur entourage, en visant à renforcer les compétences du réseau existant et non à le remplacer. Les contacts se créent directement auprès des personnes concernées en favorisant la collaboration entre différents intervenants du réseau familial, amical et socio-sanitaire.

Le but final est d'initier ou restaurer des soins psychiatriques en coopération avec les proches et les intervenants de premier recours pour des personnes qui ont de la peine à s'engager dans un processus de soins.

Étapes de l'intervention :

1. Examen de la demande dans les 48h ouvrables (souhaits, pertinence, alternatives...).
2. Première rencontre et évaluation dans la semaine généralement en présence du demandeur.
3. Définition commune des objectifs et de la durée du traitement en fonction des besoins de la personne concernée et de ses proches.
4. Si nécessaire, articulation avec un suivi de plus longue durée.

7 – Le suivi de transition

Infos pratiques :

Equipe de Psychiatrie Mobile et d'Intervention Précoce
Route de Lausanne 17
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. +41 24 425 11 04
Fax +41 24 425 08 33
E-mail : emn.adulte@chuv.ch

Responsable : Mme Aline Buschini



Contexte général :

- Une situation de crise psychiatrique est un processus qui est rarement résolu durant le séjour hospitalier.
- La mission de l'hôpital psychiatrique de soins aigus est d'aider une personne débordée par sa souffrance psychique, à se réorganiser suffisamment pour retrouver la capacité d'exister dans la communauté. Atténuer les symptômes et comprendre la crise ne répond pas toujours aux attentes et besoins du réseau primaire (proches) et secondaire (professionnels).
- La semaine qui suit la sortie de l'hôpital psychiatrique est à risque élevé de:
 - Rupture de soins
 - Ré-hospitalisation
 - Suicide

Cadre d'intervention :

- Le CMT est un infirmier ou un assistant social
- Il s'implique dès l'admission du patient
- Il intervient durant un mois après la sortie du patient par des
 - visites à domicile
 - visites dans la communauté
 - accompagnement dans le réseau

Objectifs

- Favoriser la continuité des soins entre l'hôpital, le réseau de soins ambulatoires et la communauté.
- Accompagner le stress du retour à domicile pour le patient et ses proches
- Prévenir les risques de ré-aggravation et de ré-hospitalisation précoce ainsi que les tentatives de suicide.
- Favoriser la poursuite du rétablissement

Ces interventions se font à domicile ou dans la communauté.

8 – Équipe mobile pour les personnes âgées

http://www.chuv.ch/pediatrie/dpc_home/dpc_infos/dpc_infos_organisation/dpc_spn/dpc_spn_adultes/dpc_spn_adultes_age.htm

Infos pratiques :

Équipe mobile pour les personnes âgées

Route de Lausanne 17

1400 Yverdon-les Bains

Tél. +41 24 425 11 67

Tél. mobile +41 79 556 83 90

Fax +41 24 425 08 33

Quand nous contacter : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Responsable : Dr Liviu Dan

Descriptif :

Pourquoi une équipe mobile ?

- pour favoriser l'accès aux soins spécialisés en psychiatrie de l'âge avancé à toute personne qui en a besoin
- pour favoriser le traitement le mieux adapté
- pour soutenir une orientation communautaire et diminuer, par un travail de réseau, le risque d'hospitalisation

Pour quelles personnes ?

Pour toute personne âgée (> de 65 ans)

- souffrant d'une affection psychiatrique aiguë, que ce soit un trouble de l'humeur, de l'anxiété, une démence, une psychose ou une toxicomanie
- en situation de pré-crise ou de crise
- à domicile ou en EMS

Pour quels professionnels ?

- les médecins traitants du domicile et en EMS
- les équipes soignantes des CMS et des EMS du réseau Nord Broye, Brio

Qui sommes-nous ?

Une équipe de deuxième ligne

- formée d'un chef de clinique et de deux infirmières
- au bénéfice d'une grande expérience de collaboration avec le réseau

Quelles sont nos prestations ?

Sur mandat des médecins traitants, proposer de :

- co-évaluer une problématique psychiatrique en crise ou proche de la crise
- contribuer à résoudre la crise par une intervention ponctuelle soutenue et spécialisée
- soutenir les médecins et les équipes soignantes dans les situations de pré-crise et de crise
- discuter de la prescription d'un traitement spécialisé
- proposer le cas échéant une structure de traitement spécifique

Sur demande des équipes soignantes :

- proposer des conseils d'ordre infirmier
- partager les connaissances

9 – Service de psychiatrie pour enfants et adolescents (SPEA)

http://www.chuv.ch/pediatrie/dpc_home/dpc_infos/dpc_infos_organisation/dpc_spn/dpc_spn_enfants.htm

Infos pratiques :

Service de Psychiatrie pour Enfants et Adolescents (SPEA)

Rue du Valentin 12

1400 Yverdon-les-Bains

Tél : +41 24 424 15 30

Fax : +41 24 424 15 39

Responsables : Dr. Charles-Edouard Rengade, médecin adjoint

Descriptif :

Le Service de Psychiatrie pour Enfants et Adolescents (SPEA) assume l'examen et le suivi psychiatrique et psychothérapeutique ambulatoire des enfants dès leur naissance, des adolescents jusqu'à 18 ans et de leur famille résidant dans le Secteur Psychiatrique Nord. Chaque année, ce sont quelque 1100 situations qui bénéficient d'une prise en charge par le SPEA.

Le service comprend :

- [des consultations \(CPEA\)](#) à **Yverdon-les-Bains, Orbe et Payerne** et deux antennes à la **Vallée de Joux** et à **Ste-Croix**, ouvertes à temps partiel
- [l'Unité Pédago-Thérapeutique Itinérante \(UPTI\)](#)
- [l'Unité d'Hospitalisation Pédopsychiatrique en Pédiatrie \(UHPP\)](#)

Infos pratiques :

Vous pouvez contacter le service en appelant par téléphone le **+41 24 424 15 30**.

La réception répond 5 jours sur 7, de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h.

Lors d'un premier contact, les secrétaires vont vous demander un certain nombre de renseignements, afin de permettre une première orientation. Les questions porteront sur :

- vos coordonnées, celles de l'enfant pour lequel vous appelez,
- le motif de votre appel (quel genre de problème présente votre enfant et à quel degré d'urgence estimez-vous sa situation),
- qui vous a conseillé de vous adresser au Service
- et enfin quelques données administratives (dont le numéro d'assurance maladie de votre enfant).

Vous serez rappelé ultérieurement par le thérapeute qui va vous recevoir afin de convenir d'un premier rendez-vous. Veuillez noter qu'à certaines périodes, le service est débordé de demandes. Il est ainsi possible qu'un certain temps s'écoule entre votre appel et le moment où vous pourrez être reçu, sauf bien sûr, en cas d'urgence.

10 – Inventaire des institutions - Psychiatrie adulte filière réhabilitation – Nord vaudois et la Broye

Inventaire tiré du rapport rédigé par Mme May Rivier sur l'Etat des lieux de l'offre et des besoins dans le Nord Vaudois et la Broye.

Vous pouvez consulter le rapport en suivant le lien :

http://www.rezonord.net/rnb_v4/media/Rapport_final.pdf

Institutions d'hébergement et Appartements

Bru EMS 1422 Grandson 024/436.12.77	Clos Bercher EMS Ch. De Bouvens 14 1038 Bercher 021/887.72.82	La Colombière EMS Fondation Saphir 1513 Hermenches 021/905.91.81	Croisée de Joux 1344 L'Abbaye 021/ 841.17.84
Duc Fondation 1534 Sassel 026/668.11.17	Midi Foyer Rue du Midi 27 1400 Yverdon 024/425.06.61	Mujon Foyer Ch. Fontenay 15 1400 Yverdon 024/423.30.30	Pré-Carré EMS Fondation Saphir Corcelles-Chavornay 024/441.41.19
Le Sagittaire Pension Rte d'Yvonand 4 1522 Lucens 021/906.90.91	Sylvabelle EMS 1428 Provence 024/434.11.21	La Thièle Foyer Quai de la Thièle 16 1400 Yverdon 024/425.77.48	Vernand Fondation Résidence Rive Thièle et Service d'accompagnement à domicile Rue d'Orbe 25 1400 Yverdon 024/426 12 87
L'APPART Fondation Saphir Appartement protégés communautaires. Rue Quai de la Thièle 17 1400 Yverdon-les-Bains 024/425 68 76	LE QUAI Fondation Saphir Centre d'accueil temporaire psychiatrique. Rue Quai de la Thièle 17 1400 Yverdon-les-Bains 024/425 68 76		

Institutions pour le traitement des dépendances

L'Arcadie Rue Arthur Mermod 4 1400 Yverdon 024/426.11.15	Bartimée Fondation Corcelettes 1422 Grandson 024/447.40.30	L'Epi Fondation 1533 Ménières 026/668.24.02	
--	--	--	--

Soins à domicile

ABSMAD* Rue du Temple 11 1530 Payerne 026/662 41 71	ASDB / FR Bâtiment de l'hôpital 1470 Estavayer 026/664 77 80	ASPMAD** Rue de Neuchâtel 2 1400 Yverdon 024/424 39 39	
---	--	--	--

Lieu de rencontre et ateliers

GRAAP Rue la Roselière 6 1400 Yverdon 024/426.34.33			
---	--	--	--

Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois

Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois 1400 Yverdon 024/424.25.25			
---	--	--	--

11 – État des lieux de l'existant dans les autres régions du canton

11.1 – Unité de psychiatrie mobile

http://www.chuv.ch/pediatrie/dpc_home/dpc_infos/dpc_infos_organisation/dpc_pco/dpc_pco_mobile.htm

Infos pratiques :

Consultation de Chauderon
Policlinique du Département de psychiatrie du CHUV
Avenue d'Echallens 9
CH - 1004 Lausanne [plan de situation](#)
Tél : ++41 (0)21 314 00 50
Fax : ++41 (0)21 314 12 77
E-mail : pco.ump@chuv.ch

Responsable :

[Dr Stéphane Morandi](#), chef de clinique

L'Unité de Psychiatrie Mobile s'organise autour de trois axes :

1. [Le Suivi Intensif dans le Milieu \(SIM\)](#)
2. [Le Case Management de Transition \(CMT\)](#)
3. [La psychiatrie de liaison dans le milieu](#)

1. Le Suivi Intensif dans le Milieu (SIM) :

Descriptif :

L'équipe intervient pour des personnes qui souffrent de troubles psychiatriques sévères et qui doivent être rencontrées dans leur milieu pour bénéficier de soins adaptés.

- Personnes souffrant de troubles psychiques (psychose, trouble affectif majeur) qui s'insèrent mal dans une filière de soins habituelle
- Dont le maintien ou le retour à domicile est difficile
- A risque de rechute ou rechutes répétées
- Avec des hospitalisations non programmées fréquentes
- Qui nécessitent une évaluation spécialisée, un suivi intensif dans le milieu ou un accompagnement vers la communauté

Offre :

Une équipe pluridisciplinaire comprenant psychiatres, infirmiers et assistants sociaux offre à l'intention de la population cible :

Suivi psychiatrique dans le milieu :

- Intervention intensive dans le milieu de vie pour des personnes difficilement accessibles aux soins psychiatriques
- Coopération avec les proches impliqués
- Soins et/ou socio-éducatif
- Evaluation bio-psycho-sociale

Fonctionnement :

La demande d'évaluation ou de soins peut provenir de la personne, de proches ou de professionnels impliqués (demande directe aux collaborateurs de l'unité ou 021 643 14 14).

2. Le Case Management de Transition (CMT) :

Descriptif:

L'intervention vise à réduire les risques liés au retour à domicile après une hospitalisation en milieu psychiatrique et cherche à favoriser le rétablissement, ainsi que les liens avec le réseau socio-sanitaire.

L'équipe, constituée d'infirmiers et d'assistants sociaux sous supervision médicale, a pour but d'assurer la continuité des soins entre l'hôpital de Cery et le réseau ambulatoire pour les patients qui rentrent à domicile sans suivi au sein du Département de Psychiatrie.

Offre:

Durant l'hospitalisation:

- Identification, au moyen d'outils spécifiques, des besoins, difficultés et ressources de la personne, ainsi que les membres de son réseau mobilisables au moment de la sortie
- mise en place un plan de crise
- élaboration d'un projet de sortie en collaboration avec les autres membres du réseau

Durant le mois qui suit l'hospitalisation :

- renforcement des ressources et de l'autonomie du patient
- prévention de la rechute
- coordination du réseau et simplification de la transmission de l'information entre ses membres

Fonctionnement:

Le case manager collabore avec l'équipe hospitalière pour identifier les situations susceptibles d'être suivies. L'intervention est ensuite planifiée avec les intervenants impliqués dans le suivi à l'hôpital, le réseau ambulatoire et les proches.

3. La Psychiatrie de liaison dans le milieu :

L'Unité de Psychiatrie Mobile assure également un travail de liaison dans le milieu. Le but est de favoriser le maintien dans la communauté des personnes souffrant de troubles psychiatriques, et d'augmenter les compétences relationnelles, psychiatriques et de réseau des intervenants de première ligne impliqués dans le suivi.

- Service social pour les médecins installés
- Coopération avec les soins de premier recours
- Consilium psychiatrique dans le milieu
- Formation et supervision d'équipe

11.2 – EMUS - Équipe Mobile d'Urgence Sociale

http://www.urgences-sante.ch/fus_home/fus-urgences-sociales.htm



SA MISSION

L'équipe Mobile d'Urgences Sociales (EMUS) est un nouveau partenaire de l'action médico-sociale vaudoise. Sa mission est cantonale et ses prestations ne sont pas facturées. La phase pilote de développement de cette équipe a débuté en janvier 2011 et durera 2 ans.

L'EMUS:

- travaille dans des environnements exposés à la détresse sociale, en dehors des heures ouvrables et pour des situations médico-sociales qui nécessitent une réponse immédiate.
- a un rôle de facilitateur en nouant ou renouant les mailles du tissu socio-sanitaire autour des individus en détresse.
- coordonne efficacement et de manière concertée ses prises en charge avec les bénéficiaires et ses partenaires médico-sociaux.

Par ses missions transversales, l'EMUS est un observateur des phénomènes socio-sanitaires présents ou futurs.

La mission d'EMUS est ponctuelle auprès des bénéficiaires, sans suivi à moyen et long terme.

SON PUBLIC CIBLE

L'EMUS est au service de la population habitant ou transitant dans le canton de Vaud.

Elle dispense des prestations professionnelles dans le domaine de l'urgence médico-sociale à toute personne, communauté, durablement ou temporairement fragilisée, précarisée ou en situation de crise momentanée qui en exprime la demande.

Elle soutient et aide les bénéficiaires dans ces moments de vulnérabilité afin de leur permettre de préserver, de développer ou d'acquérir leur autonomie au sein de leur milieu socio-culturel.

ORGANISATION

L'EMUS EST OPERATIONNELLE : Toutes les nuits de 21h00 à 07h00

L'engagement d'EMUS se fait par le biais de la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde au numéro suivant: 0848 133 133

SON ÉQUIPE

Elle est composée d'un binôme de professionnels du secteur sanitaire et social.

- Les équipiers sanitaires ont un parcours d'infirmiers ou d'ambulanciers.
- Les équipiers sociaux sont assistants sociaux, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, infirmiers psychiatriques ou psychologues.

SON MODE D'ACTION

Le binôme travaille selon deux axes:

1) Sur mandat de la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG)

En intervention, le binôme agit en 5 temps:

- elle évalue la situation
- elle gère la situation
- trouve des solutions en collaboration avec le bénéficiaire

Si besoin, les équipiers orienteront celui-ci en sollicitant le réseau.

2) En tant que patrouille de prévention qui a pour objectif de tisser des liens avec les populations vulnérables et nos partenaires sur le terrain.

Ces patrouilles ont pour mission d'assurer la sécurité des populations exposées à des conditions météorologiques difficiles en hiver.

Le binôme explore les parcs, les parkings, les gares, les toilettes publiques, etc.

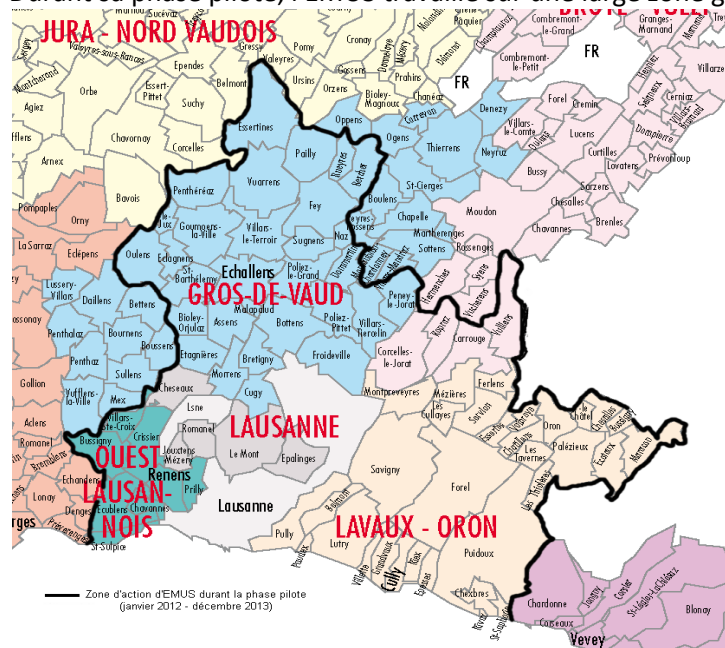
SON ÉQUIPEMENT

Les équipiers portent une tenue discrète, mais identifiable. Ils parcourent la ville la nuit à bord de leur véhicule et sont équipés d'une:

- **trousse sanitaire** permettant la prise de constantes (pouls, tension artérielle, température, glycémie capillaire) et la réalisation de soins légers (**sans médicaments ni matériel injectables**)
- **trousse sociale afin de laisser** au bénéficiaire de la documentation au sujet des partenaires du monde médico-social vers lequel les équipiers d'EMUS l'orienteront
- **trousse alimentaire** permettant d'apporter dans certaines situations un support nutritif et un moment de réconfort.

SA ZONE D'ACTION

Durant sa phase pilote, l'EMUS travaille sur une large zone géographique autour de Lausanne.



Pour en savoir plus : rapport sur la création de l'Equipe Mobile d'Urgences Sociales (EMUS)

http://www.bc-cesu.ch/pdf/Rapport_final_EMUS.pdf

11.3 – Fondation de Nant

<http://www.nant.ch/>

FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'URGENCES DE LA FONDATION DE NANT

La Centrale d'accueil et d'orientation psychiatrique de l'Est vaudois, **0800 779 779**, répond 24/24 et 7j/7 aux demandes d'interventions psychiatriques, quel que soit l'âge du patient. Une infirmière ou un médecin répondent aux appels.

En cas d'urgence, l'infirmière ou le médecin vont vous proposer de venir dans les locaux de la Centrale d'accueil et d'orientation psychiatrique pour un premier entretien. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, l'urgence sera signalée au médecin de garde en pratique privée pour qu'elle puisse être prise en charge.

Si vous avez besoin :

- d'un rendez-vous pour vous ou l'un de vos proches, en urgence ou non, dans l'une des unités de la Fondation de Nant – Secteur psychiatrique de l'Est Vaudois
- d'informations sur les troubles psychiques, le maintien en santé psychique et les possibilités de soins au sein du Secteur psychiatrique de l'Est vaudois

Vous pouvez appeler le 0800 779 779.

Un moyen simple de vous souvenir du numéro : tapez 0800 + les lettres PSY PSY sur votre téléphone.

INFORMATION POUR LES MÉDECINS DE PREMIER RECOURS

Un médecin installé peut s'adresser à la Centrale d'accueil et d'orientation psychiatrique pour obtenir un conseil, un avis ou pour évaluer le meilleur lieu de soins pour un patient, y compris en vue d'une hospitalisation.

Si les critères d'hospitalisation sont clairement remplis, un praticien peut continuer à appeler directement le médecin de garde de [l'hôpital psychiatrique adulte](#), à Corsier s/Vevey, tél. 021 925 27 27.

La nuit et le week-end, les médecins de la Fondation de Nant ne peuvent pas procéder eux-mêmes à l'hospitalisation d'office d'une personne. L'intervention du médecin de garde en pratique privée sera requise dans ces situations.



11.4 – SOSMED la Côte

<http://www.sosmed-lacote.ch/>

SOSMED La Côte est une société privée qui effectue des consultations urgentes et semi-urgentes à domicile. SOSMED La Côte couvrira le territoire géographique qui est celui du médecin de garde du district de Nyon élargi (fusionné avec la région Rolle-Aubonne). La région s'étend de la frontière cantonale genevoise (région de Mies) jusqu'à Rolle et Aubonne, cela en passant par les hauts du Jura (St Cergue – La Cure – St Georges).

Le siège administratif de SOSMED La Côte est situé à Grand'Vy 1, 1268 Begnins.

Informations

SOSMED La Côte collabore étroitement avec le bureau de la garde du district. Toutes les demandes d'interventions se font par l'intermédiaire de la Centrale de Garde des Médecins (CTM) au numéro de téléphone 0848 133 133. La CTM reçoit l'ensemble des téléphones des patients et effectue un tri entre les interventions nécessitant une ambulance, une consultation au cabinet du médecin de garde ou une consultation à domicile. SOSMED La Côte effectue toutes les consultations à domicile (ceci à la place du médecin de garde qui lui reçoit uniquement à son cabinet médical).

Les médecins de SOSMED La Côte interviennent avec une voiture adéquatement équipée (documents nécessaires, médicaments d'urgence ou de réserve, tensiomètre, saturomètre, électrocardiogramme, etc.).

Les médecins de SOSMED La Côte ont un statut d'indépendant. Leurs prestations sont facturées par l'intermédiaire de l'administration de SOSMED La Côte, cela selon la tarification en vigueur (Tarmed). SOSMED La Côte n'effectue que des consultations ponctuelles. Tous les patients vus sont adressés ensuite à leur médecin traitant. Toutes les consultations font l'objet d'un rapport écrit au médecin traitant dans les 24 heures suivant la consultation.

Interventions

Les demandes d'intervention se font uniquement par la Centrale d'urgence des médecins, tél: 0848 133 133.

Contact

Pour tout renseignement, SOSMED La Côte est atteignable aux heures de bureau :

- au numéro de téléphone 022 366 26 47,
- par fax au numéro 022 366 26 48
- ou par messagerie électronique info@sosmed-lacote.ch.
-

Dr André Berger, directeur et responsable médical

Claire-Lise Hänggeli, administratrice

11.5 – Maison Béthel

http://www.maison-bethel.ch/blonay/pratique_en_bref.php



Mission

Courts séjours pour patients adultes (18-65 ans) en fragilité psychique temporaire ou chronique

La Maison Béthel a pour vocation d'être un **lieu d'accueil intermédiaire**. Par "**accueil**", nous entendons : l'accueil de soi et l'accueil de l'autre/des autres, ceci dans une recherche la plus objective possible des ressources et des limites individuelles.

Par "**intermédiaire**", nous précisons que l'accueil proposé est de durée limitée, organisé en étroite collaboration avec les proches et les professionnels impliqués dans la situation, en amont et en aval.

Nous pensons que l'**accueil de soi** est basé sur une compréhension de la réalité des limites vécues, subies ou choisies, et d'une réappropriation des ressources existantes. C'est un aller-retour subtil entre des rêves mobilisateurs, des valeurs fondatrices et des possibles / impossibles.

L'**accueil de l'autre** est enraciné dans l'accueil de soi. Le séjour à la Maison Béthel devrait permettre à nos patients de choisir avec plus de clarté, de tranquillité, leur manière individuelle, spécifique et unique d'être en relation avec eux-mêmes et avec l'autre / les autres.

L'**aménagement des espaces** est pensé et réfléchi en fonction de cette vocation première en proposant :

- des **lieux d'intimité** (la chambre, des espaces extérieurs propices à des moments de solitude et d'introspection, des lieux de promenade)
- des **espaces de rencontres** avec les proches (cafétéria, salon), avec le personnel soignant et d'animation (bureaux de soins, salle de thérapie, bureau de l'aumônier), ainsi qu'avec les autres patients (cafétéria, salon, espaces extérieurs).

Le patient a la possibilité, avec l'aide de l'équipe thérapeutique de chercher un équilibre respectant ses besoins du moment, et les besoins auxquels il estime devoir faire face dans un avenir proche. La Maison Béthel propose aussi d'utiliser les espaces pour une **réappropriation du corps** dans le respect des limites de chacun. Ainsi des parcours de balades (accompagnées ou non), un espace de gymnastique, une salle de bains avec jacuzzi, un atelier artistique sont proposés aux patients.

Les collaborateurs de la Maison Béthel considèrent la **personne dans sa globalité**, en prenant en compte ses besoins et ses ressources, tant psychologiques que corporels, spirituels et intellectuels. Elle propose une approche psychologique, médicamenteuse, somatique, spirituelle et/ou informative selon les besoins et souhaits du patient. Les différentes activités/soins proposés ont pour objectif de **permettre à chacun de retrouver un équilibre** psychique, corporel, spirituel et intellectuel, lui permettant de préserver ou de restaurer son autonomie.

Valeurs institutionnelles

Les valeurs sous-tendent les comportements et l'action, non seulement dans la relation employé/patient, mais encore entre employés et dans les rapports avec les intervenants externes.

- Le **respect** : en toute circonstance, tend à permettre au vis-à-vis d'exister pleinement dans son unicité. Intégré dans le quotidien, dans les rapports avec soi-même et avec les autres, le respect permet l'épanouissement de la différence et la découverte des complémentarités sans compétition.

- **L'intégrité** : "attitude de conscience, de loyauté, de franchise et d'honnêteté manifestée dans les pratiques quotidiennes de sa profession".

L'intégrité est sous-tendue par le **courage** et la **politesse**.

Chaque collaborateur participe à l'accompagnement du patient et au respect de l'esprit d'accueil de la maison. L'interdisciplinarité est une dynamique qui se construit dans le quotidien, à partir des demandes et des propositions des patients et des compétences particulières des collaborateurs des différents secteurs.

L'équipe thérapeutique est formée d'infirmier(ère)s, d'assistant(e)s en soins et santé communautaire, d'une éducatrice, de veilleur(e)s et d'un aumônier. Un médecin psychiatre est référent pour l'équipe et pour les patients. Nous collaborons étroitement avec les psychiatres traitants de nos patients. Des bénévoles formés et coachés participent à la mise en œuvre de certaines activités.

La Maison Béthel veut répondre aux attentes explicites et implicites de ses résidents d'une **manière humaine et interdisciplinaire**, en misant sur des ressources humaines compétentes, responsables et motivées.

Soins

Les activités thérapeutiques s'orientent selon 3 axes :

Se poser, prendre soin de soi

- soutien pour retrouver une alternance de rythme de sommeil/activité
- activités physiques adaptées à votre niveau (promenades accompagnées, salle de fitness, activités de groupe)
- poursuite et consolidation des traitements médicamenteux
- salle de lecture, salle de musique
- nourriture saine et appétissante

Découvrir de nouvelles perspectives

- retrouver de l'autonomie pour les activités quotidiennes (cuisine, déplacements, sport)
- recevoir un soutien pour exprimer ses émotions, ses envies, ses limites
- découvrir des nouveaux moyens d'exprimer sa créativité (atelier, activités de groupe)
- chercher un équilibre entre son besoin de solitude et l'envie de la rencontre
- s'informer sur son traitement, sa maladie, ses perspectives

Anticiper le départ, préparer le retour dans son lieu de vie...

- liens avec le réseau familial, social et thérapeutique
- élaboration d'objectifs spécifiques en vue de la continuité
- soutien pour la planification pratique du retour
- contacts avant/pendant le séjour avec le médecin traitant et le réseau

Informations pratiques

Adresse :

Fondation Praz-Soleil, Maison Béthel
Chemin du Lacuez 4
1807 Blonay
Tél : 021 925 50 40
Fax : 021 925 50 41

Directrice	Kiny M Mottier
Responsable des soins	Nelly Ryckebosch
Responsable de l'intendance	André Geiser
Aumônerie	Eliézer Martinez
Médecin responsable	Dresse Joelle Gaillard Wasser

Mission : psychiatrie adulte (18-65 ans), courts séjours

Courts séjours pour personnes traversant une période de fragilité psychique

- Transition après une hospitalisation
- Prévention de la crise
- Pause et soutien aux proches
- Burn-out, surmenage
- Dépression du post-partum

Nombre de lits : 21

Nombre de chambres à un lit : 17

Nombre de chambres à 2 lits : 2

Prix :

Pour les **courts séjours**: tarif court séjour vaudois, soit **60 fr. par jour (30 fr. remboursés par les prestations complémentaires de l'AI)**.

Aides financières possibles. Informations détaillées, cliquez [ici](#).

Pour les **moyens séjours** (de 2 à 6 mois): **170 fr 10 par jour**. Pour des **informations plus détaillées**, cliquez [ici](#).

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels est à votre service pour des soins adaptés et personnalisés.

Un programme d'activités thérapeutiques est proposé hebdomadairement.

Un accompagnement spirituel est proposé dans le respect de la liberté de chacun.

Horaire de visites : libre.

Il peut être utile de vous renseigner directement auprès de la personne que vous désirez visiter, qui peut avoir un programme (entretien thérapeutique, activités, sortie)

Secrétariat : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00

Situation : la Maison Béthel est située sur la Riviera, dans le charmant village de Blonay à 600 mètres d'altitude. Nous bénéficions d'une vue sur le lac, les Alpes et le Lavaux. L'institution est entourée d'un magnifique jardin.

Prestations :

- suivi journalier par une équipe thérapeutique
- suivi médical selon nécessité
- entretiens de famille
- activités artistiques, sportives et culturelles dans un but thérapeutique
- aumônerie, accompagnement spirituel
- restauration visiteurs (sur inscription)
- cafétéria
- parking à disposition

- salles de rencontre, de musique et de sport

La Maison Béthel est membre des réseaux et associations suivantes :

- ASCOR – Association de Soins Coordonnés de la Riviera et du Pays-d’Enhaut
reseau-ascor.ch
- AVDEMS – Association Vaudoise d’Etablissements Médico-Sociaux
avdems.ch

Organigramme de la maison Béthel



12 – Conclusion

SPN-CHUV

Le SPN-CHUV est toujours ouvert à transmettre des informations concernant les patients aux partenaires impliqués dans la situation, à la seule condition que le patient donne son accord. Dans le cas contraire, le SPN est soumis au secret médical et ne peut aller à l'encontre de la volonté des patients.

De manière à n'oublier personne, la demande de renseignement doit venir des partenaires.

Médecins de famille

Depuis de nombreuses années les médecins de famille revendiquent une intervention des psychiatres sur le terrain dans l'urgence à toute heure du jour ou de la nuit.

Dans l'état actuel, une telle intervention ne semble pas possible, ce qui suscite un profond sentiment d'incompréhension chez les médecins internistes généralistes soumis à la garde. Ils ne comprennent pas pourquoi ils sont supposés être capables de prendre en charge une situation psychiatrique dans l'urgence du domicile, alors que les psychiatres se considèrent dans l'incapacité de le faire. Le sentiment de frustration est d'autant plus marqué chez les internistes généralistes qu'ils ont souvent l'impression que leurs compétences à assumer un suivi psychiatrique de leurs patients sont méprisées par les psychiatres.

Les remarques ci-dessus sont à pondérer par une autre réalité en place depuis la réforme de la garde médicale de premier recours dans le Nord Vaudois.

En effet, depuis le 1er février 2011, les médecins de famille ont organisé un grand territoire de garde regroupant plus de 70 médecins, ce qui rend la charge de la garde tout à fait supportable pour chaque médecin. Ceci d'autant plus qu'ils collaborent avec 2 médecins français qui n'ont pas de cabinet et assument une grande partie des gardes ambulatoires.

Ces 2 médecins apprécient les cas d'urgence ambulatoire à caractère psychiatrique car ils leur assurent une partie non négligeable de leur revenu. Par conséquent pour ces derniers, il ne faudrait absolument pas changer la situation actuelle.

Comme les deux médecins de garde assument la majorité des gardes ambulatoires dans le Nord Vaudois, les médecins de famille semblent se satisfaire pleinement de l'offre en couverture des urgences psychiatriques.

OSAD - CMS

Lors de la sortie des patients après hospitalisation, s'assurer que les professionnels qui sont dans la situation soient informés.

Les difficultés rencontrées dans les CMS sont :

les difficultés de collaboration en terme d'accessibilité avec les psychiatres installés qui sont difficilement joignables (ou sur répondeur) lors des urgences

les difficultés de prise en charge des situations psychiatriques suivis par des médecins généralistes.

L'arrivée des équipes mobiles et leur implémentation dans le réseau facilitent toutefois beaucoup ces prises en charge et permettent l'introduction de suivis adaptés

les difficultés en lien aux objectifs demandés aux prises en charge des CMS.

Dans les régions périphériques comme la Broye par exemple, les structures interfaces entre l'hospitalisation et le domicile sont inexistantes et il est souvent demandé au CMS de pallier aux risques de stigmatisation, repli sur soi, isolement social. Seulement en se rendant à domicile avec des objectifs de socialisation, ne contribue-t-on pas d'avantages à l'isolement?

Les nouvelles directives des assurances maladies concernant les prises en charge des réseaux font craindre que les hôpitaux sollicitent moins le CMS pour préparer les sorties des clients et ainsi diminuer les risques de ré-hospitalisation chez des personnes souvent renvoyées à domicile en n'étant pas encore stabilisées.

Question : est-il envisageable d'imaginer que les réseaux se fassent par exemple à domicile?

Si la crise doit être gérée en amont afin de pouvoir la traiter en ambulatoire et utiliser l'hospitalisation en cas d'extrême urgence, il semble important que les intervenants des structures ambulatoires telles que les CMS puissent avoir du soutien dans le réseau en terme de diversités de prise en charge comme les CATp par ex. qui sont une alternative soutenante et compétente (avec médecin psychiatre) comme structure intermédiaire entre l'hospitalisation et le domicile.

Ergothérapeutes indépendants

L'offre des structures existantes répond aux besoins dans le cadre de la profession.

Par contre, il faudra évaluer dans le temps le bon fonctionnement de ces structures et si elles répondent réellement aux besoins dans le concret et pas seulement sur le papier.

Hébergement

La mise en place d'un suivi spécifique d'une durée moyenne de 6 mois, pour les patients après une crise psychiatrique de manière à limiter les rechutes et éviter les ré-hospitalisations non nécessaires.

Le désengorgement du milieu hospitalier des attentes de placement en mettant en place des zones de transition et trouver des alternatives à l'hébergement.

Hospitalisation la nuit et les week-ends ?

Général

Une accessibilité aisée aux informations concernant les différents services d'urgence existants par le biais de la plate forme du RNB est la démarche qui fait le plus de sens.

De manière à pouvoir être utilisable facilement par tous les partenaires, le rapport complet avec toutes les informations sont sur le site du RNB : www.rezonord.net, rubrique Urgences Crises Psychiatriques.

Ces points sont autant d'axes de travail à valider par la plateforme.